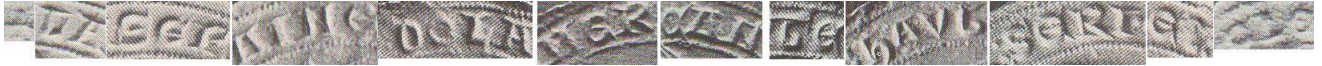


Sargé-lès-Le Mans : La matrice du sceau des sirènes

Philippe DAVASE

Edition du 13 mai 2014 (*première édition en octobre 2012*)



+ LA SERAINE : DE.LA.MER : CANTE : HAUT : SERI : ET : CLE

Après avoir apporté des précisions sur sa découverte et rappelé le texte de Paul Cordonnier, nous nous interrogerons sur la signification de cet objet et chercherons à savoir pourquoi il est arrivé au nord du Mans.

1 L'invention, sur un tas de pierres



Comme chaque début d'hiver, les enfants viennent aider leur père à casser des cailloux et autres gravats près de la vieille souche. Le chemin qui monte vers le bordage voisin a besoin d'être rempierré pour qu'en cas de pluie ou de neige les pneus de la 2CV puissent le gravir sans la pousser. De petits tas sont ensuite disposés tout le long du chemin pour être étalés sur la chaussée. La matière première a des origines diverses et nous ne nous en soucions alors pas. Un beau jour l'un des enfants présente un caillou de forme peu commune laissant dépasser une aspérité étrange. Tout d'abord enserrée, avec d'infimes précautions, dans l'étau de l'établi, la structure pierreuse cède assez facilement puis sous l'eau du robinet au pignon du pressoir elle révèle un aspect quelque peu énigmatique et mérite qu'on s'y attarde. Ne sachant ce que c'est, l'objet en question est ensuite présenté à un ami de la famille, Paul Cordonnier. Le 25 mars suivant celui-ci demande à ce que lui soit *'.. prêté durant quelques jours votre plaque-sceau aux sirènes pour le faire photographier par notre ami et secrétaire-bibliothécaire de ma société archéologique du Maine. Quand vous viendrez me voir je vous expliquerai pourquoi : la question devient bien intéressante, passionnante même ... je reste votre vieil ami de 78 ans. Paul Cordonnier'*. La correspondance continue le 13 du mois suivant avec une carte reçue du 54 de la rue Delagenière *'Cher monsieur et ami, je viens vous annoncer que le sceau aux sirènes ayant pu être photographié par un membre à moi très dévoué de ma société archéologique du Maine ... Amitiés fidèles de notre ménage au votre. Paul Cordonnier*. Le sceau réintègre sa commune d'invention le 21 avril.

Les recherches de Paul Cordonnier vont bon train. Il s'inspire notamment d'une publication¹ de l'abbé Timothée-Louis Houdebine, professeur d'histoire, dont on peut citer quelques passages

1. 'Cunault, Trèves et Saint-Macé. Leur histoire et leurs monuments', 1927, réédité en 2004 dans la collection Monographies des villes et villages de France.

concernant Cunault mais aussi Trèves (aujourd'hui réunies dans la commune de Chênehutte-Trèves-Cunault) :

- page 15 : *Dès le milieu du XIII^e siècle, le prieuré de Cunault avait une fortune immense, ... Il avait des privilèges nombreux qu'au besoin il savait faire valoir victorieusement.*

- page 27 : *Le clocher ... Entre ses contreforts... Il repose sur de hautes colonnes à demi engagées dont les chapiteaux historiés ont un aspect barbare... Celui de droite montre une scène symbolique encore inexpliquée. Un personnage dans une barque, que pousse un batelier, perce de son glèbe un poisson que lui tend une sirène.*

- page 40 : *Sous l'inspiration sans doute des moines qui savaient les légendes d'Inde et des pays d'Orient, les sculpteurs de Cunault ont représenté ... la sirène, moitié femme, moitié poisson, qui attire par ses chants les bateliers au fond des eaux ...*

- page 129 : *Aussi loin que l'on remontait dans l'histoire du domaine, l'on voyait le très haut et très puissant seigneur de Trèves avoir le droit de péage sur tous les bateaux qui remontaient et dévalaient la Loire, ...*

- page 132 : *Le XVIII^e siècle fut le grand siècle de la seigneurie de Trèves. ... En ce temps-là, le seigneur de Trèves avait 'droit de prélever sur les pêcheurs de la Loire le premier saumon pris dans l'année...'*



FIGURE 1 – Chapiteau d'une colonne du clocher de Cunault

D'autre part il a certainement consulté plusieurs inventaires de sceaux et matrices-sceaux dont celui de René Gandilhon sur le département du Cher² qui référence un sceau rond de 33 mm en bronze sans appendice 'Les pêcheurs du pont de la Loire à Nantes' XIV^e siècle : +S.POR POTIS LIGIS NANETEN (sigillum piscatorum pontis ligeris nanentensis) avec 'Deux poissons posés en pal, tête à queue, reliés par une ligne sortant de leur museau'.

C'est dans ce cadre qu'intervient la publication de 1974 qui suit.

2 La découverte, publiée en 1974

Ci-dessous est reproduit le texte intégral³ de Paul Cordonnier, fournit 'à monsieur et madame, inventeur du célèbre Sceau! en souvenirs de bonnes journées!'

Les Sirènes de la Loire et le Sceau de la Sarthe

Nous apportons ici un témoignage qui, sans doute, intéressera nos amis et frères Angevins et quelques autres, aussi riverains du grand fleuve royal; ce témoignage peut, en réalité, se diviser en

2. *Inventaire de sceaux-matrices antérieurs à 1789 conservés dans les collections publiques et privées du département du Cher*, René Gandilhon, 1937, CARAN (Centre d'Accueil et de Recherches des Archives Nationales) à Paris, cote B 2.1.3

3. Paru dans la Revue historique et archéologique du Maine (RHAM), tome LIV, 1974.

deux objets ou en deux parties...

Il s'agit, pour la première, de la présence de sculptures représentant une sirène, déesse, comme on le sait, des eaux, et, ici ou là, accompagnée de la représentation d'un batelier, de sa barque et de la remise ou du don d'un gros poisson : scène réaliste et amusante qui, jusqu'ici, nous semble-t-il, n'a pas reçu de claire explication... Ces sirènes, nous en trouvons, sculptées, tout au long de la Loire, d'Orléans à Nantes ; mais le sujet le plus intéressant pour nous se trouve en la sirène de l'église bénédictine de Notre-Dame de Cunaud, près de Gennes et de Saumur : la sirène est posée au pied d'un contrefort ou de l'un des piliers qui supportent le clocher à la partie Nord. En face ou en vis-à-vis du chapiteau situé à l'Est représentant l'Annonciation, se trouve la petite scène, charmante, mais restée jusqu'ici quelque peu énigmatique, où figure notre sirène, placée, assez grande, à l'angle du chapiteau, angle rapidement transformé en le haut ; demi-circulaire, de la colonne engagée ; sur cette partie inférieure du chapiteau cinq ou six ondulations parallèles, gravées dans la pierre, rappellent les ondes du fleuve d'où sort notre sirène au long corps, à la verticale, vu de face, tandis que la queue ou corps aquatique sort des ondes en biais, venant de sa gauche... A sa droite (à notre gauche), moitié sur le côté plat du chapiteau, moitié sur les ondes, le reste de notre petite scène présente un batelier debout dans son esquif ou petit bateau vu de profil, de forme courbe ou en croissant de lune ; le petit personnage, la main ouverte, levée, reçoit de la droite de la sirène un gros poisson ; un autre poisson est tenu, à la verticale, dans la main gauche de la sirène. A droite (à notre gauche), contre l'angle du chapiteau (à l'opposé de celui de la sirène) un personnage tournant la tête vers l'extérieur, beaucoup plus grand que le petit batelier, les pieds posés sur l'astragale du chapiteau, ou grosse moulure de la colonne engagée, lève son bras droit et étale sa main, montrant le poisson, tandis que l'autre main, posée sur la petite nef, semble retenir la barque. Au-dessus et en retrait du gros poisson tendu à l'horizontale par la sirène, appuyée au milieu et contre le haut du chapiteau, un écu, aujourd'hui martelé et nu qui a pu être orné, habillé jadis d'armoiries (peut-être les armes du seigneur ou celles d'un groupement, d'une petite société locale) notre écu vient compléter notre jolie et charmante petite scène du batelier de Loire, de son esquif et de la gracieuse sirène, déesse des eaux du grand fleuve...

Or, cette petite scène et la présence, aux bords de la Loire, à Orléans, Langey, Tours, Cunaud principalement, Angers et ... Nantes de charmantes sirènes sculptées, n'a pas à notre connaissance, pu, jusqu'ici, être expliquée... C'est peut-être là que le deuxième objet ou partie de notre témoignage pourra, sans doute être utile et apporter une solution à la question un peu énigmatique de l'existence de tant de sirènes près des eaux du grand fleuve, question à laquelle quelques auteurs ont essayé de répondre, mais en vain, nous semble-t-il.

Il s'agit d'une *Matrice de sceau*, en bronze, gravée très soigneusement, dont nous avons pu tirer deux empreintes fort belles ; le champ du sceau est garni de deux sirènes, une sirène-mère et sa fille, et de plusieurs poissons de même forme que ceux du chapiteau de Cunaud ; mais disons, tout de suite, que si ces derniers sont réalistes, ceux du sceau ont été dessinés, puis gravés avec une certaine fantaisie ; pouvons-nous, néanmoins y voir de ces beaux et excellents saumons dont on connaissait l'ample présence au sein des eaux de notre grand fleuve national ? ... Sur le bord de la matrice circulaire, entre deux minces filets de points, se lit une légende en bien jolis caractères gothiques, vraisemblablement du XVème ou du début, tout début, du XVIème : LA SERAINE : DE.LA.MER : CANTE (pour chante) : HAUT : ... Chacune de ces majuscules a été gravée avec un soin, une exactitude inouïs et nous sont parfaitement parvenus, malgré leur long séjour en terre... Mais voyons la description du sceau et de sa matrice :

Description de la Matrice et du sceau

La Matrice : Belle plaque de bronze jaune, malheureusement entièrement revêtue de noir que l'on ne s'explique que par un long séjour soit en terre, sorte de gangue incertaine, soit dans la grave ; nous n'avons pas osé la nettoyer avec quelque produit qui eût pu lui nuire. Le dessous est légèrement bombé ; quelques petits creux, mais aucune trace de poignée ou de tenon. Le bord circulaire est très inégal, d'un travail assez grossier. - La face de la gravure, elle, semble plate, mais, en réalité est très légèrement bombée, ce qui donne sur l'empreinte une très légère cuvette, sans doute habilement voulue pour permettre d'y loger, dans le champ, tout le décor, les 'meubles', sirènes et poissons, en relief assez prononcé ; la légende par contre, a été gravée à plat fort correctement ; un léger écrasement a eu lieu du côté du poisson.

Cette plaque de bronze, très lourde dans la main, présente un très beau, très excellent travail de gravure ; celle-ci, pour les belles lettres gothiques du XVème, comme pour les deux sirènes, mère et fille et les poissons est très exacte, sans bavure aucune, très soignée : c'est un travail remarquable. - Larg. de la matrice : 62 et 63 mm ; Epaisseur : 3 et 5 mm. (inégaie). -

L'empreinte (ou le 'sceau') : Très belle inscription régulière en capitales gothiques ; dans une bande circulaire limitée par filets étroits de petits points en léger relief, la croix du début se trouve au-dessus du champ, au milieu ; c'est à partir d'elle qu'on peut lire + LA SERAINE : DE.LA.MER : CANTE : HAUT : SERI : ET : CLE Ces caractères sont très bien rangés à la verticale et, tous, à la même hauteur exacte ; ils sont très beaux, véritablement, et il semble que la matrice n'ait pas souffert dans ces lettres dans sa gangue de terre ou de glaise, ni de son séjour sur la grave.

Dans le champ : à dextre (à notre gauche) : une grande haute sirène-mère, épousant de son corps la forme courbe du bord du sceau, ce qui lui apporte quelque charme ; son buste nu, de trois-quarts, porte deux seins assez proéminents qu'elle soutient, coude plié, de la main droite ; peu visible : un petit tour de cou ; ce cou mince ; dont la partie arrière et la nuque sont cachées soit par une grosse mèche de cheveux noués à hauteur de l'oreille, et bien peignés, soit peut-être par un ornement décoratif, un pendeloque sortant des cheveux. Le visage de profil, à l'oeil saillant, front fuyant au-dessus d'un nez de même ; sa joue droite, seule visible, est assez haute, les deux lèvres saillantes, le menton en petite boule. Sous ses seins, le ventre est vu de trois quarts et le nombril est peu marqué.

Au-dessous du ventre : une petite ceinture double, bien ronde autour de la taille peu marquée ; à la ceinture commence, dirigé vers le bas, en une jolie et gracieuse courbe, le 'corps aquatique' de la sirène-mère, sorte de gaine ornée de dix rangs de petits traits verticaux en relief, gaine allant vers le bas en s'amincissant, puis serrée ; elle s'achève par une sorte d'anneau ou de lien, au-delà duquel la queue de la sirène, telle celle d'un poisson, s'achève en deux touffes. Au côté droit (à notre g.) de la gaine à l'endroit où l'on pourrait imaginer une cuisse, tout au moins un membre inférieur, se trouve une sorte de demi ou de tiers de 'bouclier' ou de 'plage' collé à la gaine lui permettant peut-être de se poser et reposer sur un sol solide sans se blesser ni nuire à son corps ; décor que nous retrouverons dans la petite sirène-fille, mais chez cette dernière le bouclier est posé sur le ventre. Au long de la gaine, aux 'écailles' bien fictives, se trouvent trois paires de nageoires bien ouvertes, bien écartées du corps, dont la dernière, vers le bas est très réduite dans ses dimensions. Mais cette 'sirène' est bien loin des sirènes de l'Antiquité connue de celles de la mythologie. Il semble donc que, par plusieurs détails, le dessinateur ou le créateur de ces êtres ou divinités des eaux, poissons que nous verrons plus loin, et sirènes-mère et fille, charmantes par leurs formes et leurs gestes, ait apporté une assez grande fantaisie, peut-être s'y amusant lui-même, dans sa, en définitive, jolie création.



FIGURE 2 – Empreinte de la matrice du sceau des sirènes (agrandie)

Mais revenons à notre sirène-mère, un instant, le bras gauche est à moitié tendu et la main soutient tout dressé à la verticale, un poisson à la jolie tête, assez réaliste, sans doute un saumon... Penchée, notre sirène l'offre, ou le tend à sa petite sirène-fille, qui, elle lève main et bras droits vers sa mère; le visage de profil vers dextre (notre g.) est assez gros, épais; quelques cheveux sur le derrière de la tête et de la nuque qu'elle relève légèrement vers sa mère à qui elle semble offrir du bras et de la main gauche un assez gros poisson, à moins que ce ne soit le contraire, et que ce soit la mère qui le lui ait passé... Le haut du corps, de face, est nu; deux petits seins bien ronds s'y trouvent; la taille bien marquée a une petite ceinture double comme chez la mère, mais, évidemment réduite. La gaîne ou corps aquatique est petite; elle se termine par un petit anneau et la queue de poisson, petite, fine, aux deux touffes très écartées, ouvertes en quelque sorte. Deux petites paires de nageoires en très plat bas-relief. - Notons, qu'ici, chez la fille, la sorte de 'bouclier' ou petite 'plage' se trouve sur ce qui pourrait être le ventre de profil, et non la cuisse comme chez la mère.

A senestre (à notre droite), un très beau poisson, certainement un saumon, poisson assez commun, jadis, dans nos eaux de Loire; il est très bien exécuté, bien qu'avec une certaine fantaisie, avec ses neuf rangs d'écaillés en petits traits en léger relief, un demi 'bouclier' sur le ventre, trois paires de nageoires ouvertes ou écartées du corps, une queue à deux touffes. La tête a été remarquablement traitée et à la gravure de la matrice, et sur le sceau ou l'empreinte qui en a été tirée, se présente très réaliste pourrait-on croire: oeil, petit, ouvert, longue bouche aux lèvres en

légers reliefs bien marqués, dessus de la tête, également avec un trait en net relief... Mais c'est un saumon traité avec quelque fantaisie dans ses grosses écailles et ses six nageoires, - au lieu de quatre très inégales dans la réalité ; de même pour la tête à la mâchoire inférieure très saillante et crochue ; ces derniers détails peuvent laisser supposer un saumon 'bécard' d'automne, assez épuisé, mais que l'on sait pouvoir, avec les saisons, se reconstituer. -

Quelques dimensions ou mesures : la Matrice : épaisseur : 3 et 5 mm (inégaie) ; largeur : 62 et 63 mm. - L'Empreinte : largeur totale : 61 mm. 5 ; largeur du champ 45 mm. 5 ; longueur de la sirène-mère : 45 mm. 5 ; de la sirène-fille : 27 mm. 5. Le grand saumon : longueur de la tête à la queue : 29 ou 30 mm. - Largeur de la bande circulaire : 6 mm. Hauteur des lettres : 3 mm. et pour les plus grandes majuscules : 4 mm.

Cette gravure sur cuivre blond ou légèrement jaune, a été déjà remarquablement travaillée en de beaux creux. Ainsi, elle peut donner de belles empreintes, de beaux sceaux bien ronds, au décor très fin, bien modelé en un bon tiers de relief, principalement pour les deux sirènes, mère et fille, tournées l'une vers l'autre, en légère inclinaison du corps sur leur côté.

Au résumé, à la Matrice, une très belle gravure, en creux. Pour l'Empreinte ou le sceau, une très bonne, claire et très nette reproduction de 'l'image' : les deux sirènes mère et fille et les trois poissons ou saumons sont, à notre humble avis, parfaitement réussis.

On pourra, sans doute, nous demander comment, désormais célèbre pour nous, la Matrice du Sceau aux Sirènes et aux poissons de Loire a pu parvenir à notre connaissance. La chose, tout en gardant un certain mystère, est fort simple : Au début de la dernière guerre, nous avons été reçus, quelques camarades et nous-même, par de très braves gens, cultivateurs à la ferme de la Gèmerie sur Sargé-Lès-Le Mans, lieu fort isolé dans un site délicatement vert, penché vers le fond de Parence, Yvré-l'Evêque et la large Vallée de l'Huisne... A la ferme, il y avait un enfant...

C'est ce dernier qui, après un certain nombre d'années, venait nous trouver, au Mans, avec un objet 'mystérieux', inconnu de lui, pour savoir ce que cela représentait ; il l'avait découvert sur un très ancien chemin abandonné, devenu sauvage, traversant un petit taillis inextricable : il l'avait trouvé, disons-nous, au bord d'une ornière, sur un petit tas de cailloux, plus exactement de grave que la grosse roue d'un quelconque chariot avait pu, jadis, écarter de l'écrasement.

Cet objet, nous pûmes très vite l'identifier : c'était le 'disque' d'un beau SCEAU, en bronze, gravé sur l'une de ses faces, mais ne possédant pas la petite poignée ou tenon vertical, à l'opposé de la partie gravée, pour bien tenir le sceau dans la main et l'appuyer assez fortement sur la cire pour en tirer une empreinte. Ce vrai sceau, qui étant données ses dimensions, ne pouvait pas être celui d'un simple 'particulier', devait bien être, par contre, le sceau de quelque association, d'une petite collectivité, d'un groupe de personnes, d'une société...

Il a fallu que nous nous rendions dans la Vallée de la Loire : Saumur, Fontevraud avec, surtout, un long arrêt à Cunaud, arrêt de l'esprit devant la Sirène, le batelier et la petite nef au pied du clocher de la belle église romane, prieuré de l'Ordre de Saint-Benoît, pour que, tout d'un coup, une association d'idées, de souvenirs se soit présentée devant notre entendement : sirènes de la Loire, d'Orléans, à Cunaud, à Nantes, sirènes sur le sceau, en quelque sorte 'miraculeusement' retrouvée à une lieue du Mans, tout ce concours de faits et de découvertes, à le bien et longuement, encore une fois, étudier, ne pouvait nous apparaître, se révéler que comme la confirmation de la présence peut-être fort ancienne, sur les rives du grand fleuve d'une association, d'une confraternité, d'une confrérie... *une Confrérie des Bateliers de la Loire!!!*

Un petit mystère, comme toujours, subsiste, cependant : comment la matrice du sceau a-t-elle pu venir jusqu'à nous, à une faible distance du petit bourg de Sargé-lès-Le Mans ; - comment cette belle matrice a-t-elle pu rester intacte dans sa gangue de terre et nous parvenir sur un petit tas de cailloux, jusqu'à notre époque, sur un peu de grave qui a pu être tirée des bords du grand fleuve, de la belle Vallée de la Loire?... Mais, si un léger mystère demeure, il est nécessaire de nous féliciter d'avoir pu éclairer cette présence de sirènes de la Loire, de l'existence du sceau à la jolie légende en beaux caractères gothiques entourant nos deux sirènes-mère et fille accompagnées de jolies bêtes marines sans qu'elles soient chassées par les nefs de nos gentils et sympathiques bateliers...

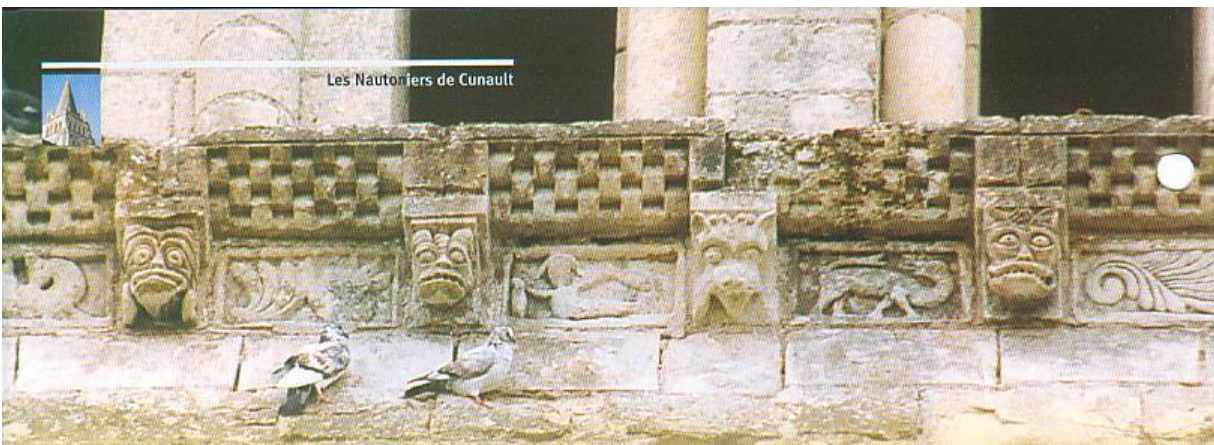
Paul CORDONNIER



FIGURE 3 – Matrice du sceau des sirènes (agrandie)

D'autres publications suivront, reprennant celle de Paul Cordonnier. La première en 1994 dans un bulletin de Sargé⁴ qui ne nous apprend rien de plus, ensuite *La Vie Mancelle et Sarthoise*⁵ en réactualise l'information et nous la fait revivre. Ce dernier texte est reproduit dans un autre bulletin d'informations municipales de Sargé-lès-Le Mans.⁶

4. Informations municipales, Sargé-lès-Le Mans, n°22, 1er semestre 1994, Joseph Serichard, conseiller municipal.
5. La Vie Mancelle et Sarthoise, n°371, nov.-déc. 2003, Jean-Jacques Caffieri.
6. Bulletin d'informations municipales, Sargé-lès-Le Mans, n°44, déc. 2004, Jean-Jacques Caffieri.



▲ L'escalier de la cave de la Basse Gémérie

Un habitant d'Yvré offre une pipe de vin de Saumur à son oncle, le frère Regnault, la communauté payant le transport. Ce vin, en plus de sa saveur doit être renommé pour ses qualités thérapeutiques. Les "nottonniers" de Saumur connaissent notre région, leurs bateaux à fond plat remontent la Sarthe et l'Huisne en étant tiré "à col", par des hommes, le long du chemin de halage. La traction par des chevaux coûte trop cher.

Le Cardinal Philippe de Luxembourg (1477-1507)

En bordure de l'Huisne, le Cardinal reconstruit le château de Vaux à Yvré. Dans sa propriété épiscopale, il implante un cépage de muscadet des coteaux de la Loire, apporté par les nautonniers. Ce plant, digne descendant d'un cépage de chenin dit la légende, est introduit dans les provinces ligériennes par saint Martin. Les vigneronns de Sargé profitent sans doute de cette amélioration. Le chemin des Rieux, entre la rivière et les clos, en est le vecteur. Sur la Loire et ses affluents, le transport des vins suivant leur qualité, vers Paris ou vers la mer, tient une place importante. Ainsi ce prélat a une influence sur le trafic des affluents de la Loire et en particulier de l'Huisne.

Chemin des Rieux, à Sargé, le sceau des nautonniers de Cunault

Datant de la fin du XV^e et perdue pendant quatre cent cinquante ans, la matrice d'un sceau est retrouvée par un enfant vers 1940, dans une ornière du chemin des Rieux. Quelques années après, il l'apporte à M. Paul Cordonnier, archiviste au Mans, qui l'identifie. L'objet en "bronze jaune", de forme circulaire, est ciselé très adroitement sur l'avers. Celui-ci, légèrement bombé, sert à apposer une empreinte à la cire sur un parchemin. L'autre face, curieusement, ne porte pas de poignée. Son long séjour dans l'argile n'a pas entamé la gravure, mais il l'a revêtu d'une légère oxydation noirâtre. Le diamètre de cette matrice, varie entre 62 et 63 mm, et son épaisseur de 3 à 5 mm.

Description sigillographique

Deux filets circulaires de petits points en relief encadrent une très belle inscription en écriture gothique et en lettres capitales. Elle débute, en périphérie et au-dessus de la scène représentée par une croix, avec la légende : LA SERAINE : DE LA MER : CANTE (chante) : HAUT : SERI ET : CLE.

Ces lettres, parfaitement gravées, présentent une très grande régularité. Elles démontrent que ce sceau n'appartient pas à un particulier, mais plutôt à un personnage important ou encore à une confrérie très prospère.

Son corps d'une élégante "sirène-mère" adopte la courbure du sceau. Son buste est nu et son bras, coude plié, soutient ses seins. Son cou est assez mince et supporte sa tête dont la nuque est recouverte d'une chevelure abondante et retenue par un serre-tête, ou peut être un diadème. Le visage apparaît de profil, l'œil et la bouche sont proéminents tandis que le front est fuyant et le menton effacé. Une petite ceinture double enserre sa taille assez fine et marque le début de la partie aquatique de cette sirène. L'artiste a stylisé les écailles en ciselant dix rangs de petits traits. Dans le bas du corps, ils sont retenus par un anneau les séparant des nageoires. Sur le côté, un bouclier ou plus exactement une protection lui permet de se reposer sur un sol dur sans se blesser.

Tout près, une "sirène-fille" offre beaucoup de similitude avec sa mère, mais aussi une personnalisation de la jeunesse. Face à cette scène familiale et sans doute éducative, un très beau saumon, ce



▲ Le sceau des nautonniers de Cunault



voyageur des fleuves et des océans, est ciselé avec neuf rangées d'écaillés, ses trois paires de nageoires parfois écartées du corps, alors qu'en réalité, il n'en porte que deux. Sa tête surdimensionnée avec l'œil exorbité et la mâchoire proéminente, ressemble à celle d'un saumon beccard, espèce devenue rare. Nos deux sirènes tiennent, chacune dans une main, deux jeunes saumons de même facture comme si la mère apprenait à sa fille à pêcher, mais aussi à donner du poisson aux pauvres pêcheurs de la Loire. La "sirène-mère", sa fille et le grand saumon ont chacun leur bouclier comme s'ils devaient se reposer sur un chapiteau de l'église prieurale de Cunault.

Les Sirènes de Cunault en Anjou

Fondé au IV^e siècle par Maxenseul, disciple de Martin, le monastère de Cunault en aval de Saumur devient un prieuré au X^e. C'est à cette époque que débute la construction du clocher, le plus ancien de l'Anjou. Il est situé à la partie nord de l'édifice aux 233 chapiteaux sculptés, en face de la Loire. Il comporte trois étages de baies en arcades, séparées par des corniches avec des figures dans les frises. Dans l'une d'elles, on aperçoit une sirène reposant sur la partie aquatique de son anatomie. De chaque côté du portail, deux colonnes, deux contreforts sont surmontés par deux chapiteaux représentant, à l'orient, l'annonciation et à l'occident, une sirène qui tend un poisson à un pêcheur, symbole de la tentation. Ces deux chapiteaux opposent deux notions, le bien et le mal, comme fréquemment dans l'art roman. Au fil des siècles, cette interprétation est inversée, puisque la sirène devient un symbole de la puissance matérialisée par l'autorité d'un sceau.

La sirène de ce chapiteau se tient debout, de face ; sa queue sort des ondes figurées par cinq ou six ondulations gravées dans la pierre. Elle semble reposer sur une protection comme indiqué sur le bouclier du sceau. A sa droite, un petit batelier, debout dans son bateau de pêche flottant sur le fleuve, la main levée, reçoit de la sirène un petit poisson. De l'autre main, la sirène tient un autre poisson de bonne taille, à la verticale. On retrouve le saumon du sceau. A l'autre extrémité de la scène, un autre batelier beaucoup plus grand, les pieds posés sur la rive figurée par l'astragale du

chapiteau, détourne la tête, montre le poisson d'une main et de l'autre, il semble attirer la barque vers lui. Est-ce un moine qui veut soustraire un batelier à la tentation ?

Ce petit poisson est surmonté et caché en partie par un écu aujourd'hui martelé et nu. Ces armoiries disparues appartenaient-elles au monastère bénédictin ou à la puissante communauté des bateliers qui a perdu son sceau à Sargé ? Il existe d'étranges similitudes entre la scène sculptée sur ce chapiteau et ce sceau. Ainsi, curieusement, le bouclier sur le sceau est porté sur le même côté du corps que celui sur lequel la sirène est assise à Cunault. Il en est de même pour la figure dans les frises. Nous avons les mêmes différences de tailles pour les poissons. Ce prieuré est-il le principal lieu de pèlerinage au XIV^e siècle des 223 bateliers de la Loire ? L'édifice comprend 233 chapiteaux richement décorés, un par embarcation !

Aujourd'hui,

Si l'église de Cunault est une perle angevine du patrimoine architectural et si elle est visitée par de nombreux touristes bénéficiant d'un fond musical mélodieux, beaucoup plus modestement, le chemin des Rieux à Sargé est parcouru par des randonneurs attirés par un paysage bucolique peuplé de légendes et à l'écoute du chant envoûtant des sirènes faisant écho aux chants des oiseaux et aux bruissements des feuilles agitées par le vent.



▲ A Cunault une sirène sculptée sur un chapiteau extérieur du clocher de l'église.



▲ Sur le même chapiteau, face à la sirène, un bateau et ses bateliers

Prosper Mérimée et l'église de Cunault

Au mois de juin 1838, en voyage d'inspection et descendant la Loire sur un bateau, Prosper Mérimée s'arrête dans un hameau misérable et découvre l'immense bâtisse de Notre-Dame de Cunault. A cette époque, l'église se trouve dans un état lamentable, le chœur sert de réserve de bois et appartient à un affreux bonhomme de Saumur, si laidre qu'il aurait servi de modèle au père d'Eugénie Grandet dans le roman de Balzac.

L'inspecteur général des Monuments Historiques, Prosper Mérimée obtient que la réunion des parties de l'ancienne abbaye, appartenant à des propriétaires différents, soit déclarée d'utilité publique en 1840 et l'expropriation est décidée l'année suivante.

C'est la première fois que la loi d'expropriation est appliquée pour la sauvegarde d'un monument historique.

3 Un cours de sigillographie : recherche sur la signification de l'objet

Afin de mieux comprendre l'objet trouvé, nous allons nous pencher sur la sigillographie. Le texte qui suit est en partie tiré d'un forum de sigillographie pour la période médiévale.⁷

La sigillographie, appelée autrefois 'sphragistique', est une discipline qui recense et étudie les sceaux de cire et bulles de métal.

Les sceaux servent à :

- authentifier les documents - comme les signatures et timbres contemporains,
- clore des lettres - comme encore aujourd'hui les 'scellés',
- certifier des lettres - comme encore aujourd'hui les cachets de plis.

La valeur juridique médiévale du sceau est le fondement de la théorie juridique contemporaine de la signature.

Comme seing, ils mentionnent une origine et apportent une garantie. Pour ce faire ils donnent à voir deux caractéristiques associées :

- des signes (appelé 'type'),
- un texte (appelé 'légende').

Le sceau de cire médiéval est obtenu à partir d'une galette ou boule de cire d'abeille naturelle et brunâtre, agrémentée dès le XIIe siècle de colorants dont les plus répandus sont :

- les cires marrons ou jaunes,
- les cires vertes,
- les cires rouges,

puis par l'impression d'une matrice de métal - en bronze le plus souvent -, gravée en creux et en taille directe par un artisan proche de l'orfèvre.

Les formes les plus courantes sont :

- rondes,
- ogivales, dites alors 'en navettes', plus appropriées pour les effigies en pied d'ecclésiastiques ou de femmes.

Les sceaux peuvent être :

- plaqués à même le parchemin de l'acte,
- appendus dès le XIIe siècle, au moyen de :
 - courroies de cuir,
 - simples languettes de parchemin rapportées, passant par une incision ('doubles queues'), dont une forme particulière est l'attache parisienne,
 - découpées dans la masse du parchemin supportant l'acte ('simples queues'),
 - fils de matériaux divers ('lacs de soies', 'cordelette de chanvre').

Les sceaux appendus au bas du document présentent deux faces, l'avvers qui recueille l'empreinte du sceau, et le revers qui reçoit celui d'un autre sceau, sceau dit 'biface' s'il a même dimension, ou 'contre-sceau' s'il a une dimension inférieure. La couleur de la cire et de l'attache étaient parfois porteuse de sens dans certaines chancelleries - dans la chancellerie royale française,

7. <http://www.an1000.org/Forum-Moyen-Age/la-sigillographie-l-etude-des-sceaux-t587.html>.

- les sceaux de cire verte pendants sur lacs de soie rouge et verte, caractérisent les actes à valeur perpétuelle,
- les sceaux de cire jaune sur simple queue sont propres aux mandements et aux actes administratifs,
- les sceaux de cire rouge scellent les lettres closes relevant de la sphère du privé.

La bulle de métal est toujours appendue au document et toujours biface. Elle est produite en imprimant une boule de métal au moyen d'une sorte de tenaille. Les métaux sont de nature malléables donc de trois sortes :

- d'or pour la chancellerie impériale et papale,
- d'argent pour les chancelleries royales,
- de plomb pour certaines autres.

Elle est utilisée pour les actes solennels.

Seuls les grands sigillants peuvent avoir concurremment plusieurs sceaux, aux usages différents - comme le roi de France possédant un 'grand sceau', un 'sceau du secret', un 'signet'... Selon l'espèce du sceau - signet personnel ou grand sceau - ou le rang du sigillant, la taille pouvait varier, de moins de deux à plus de dix centimètres de diamètre.

La légende nominative est souvent :

- en latin,
- rarement en langage vernaculaire.

Les effigies sont typées en fonction du rang social :

- sceau de majesté où le roi trône avec les signes de sa souveraineté,
- sceau équestre de guerre où un seigneur figure à cheval, portant ses armes,
- sceau ecclésiastique assis ou en pied, montrant le sigillant revêtu des ornements de sa fonction,
- sceau féminin en pied pour une dame de haut rang parée de ses atours,
- sceau hagiographique des institutions d'Eglise,
- sceau monumental des villes, représentant des monuments,
- sceau héraldique ou armorié, qui reste le plus répandu dans la société, utilise le codage monochrome des couleurs héraldiques.

Le nombre des empreintes de sceau conservées est estimé à deux ou trois millions pour l'ensemble de la Chrétienté médiévale. La plupart sont toujours appendues à leur charte d'origine et sont conservées dans les dépôts d'archives et dans les bibliothèques. D'autres ont été détachées de leur support au cours des XVIIIe et XIXe siècles et constituent des collections de sceaux détachés dans les musées ou les archives. Mais l'empreinte de cire est un document très fragile et de nombreux sceaux ont aujourd'hui complètement disparu.⁸

Même si ce texte a trait au Moyen-Age, il apporte de précieuses indications. La matrice du sceau de la Gèmerie n'a pas de poignée. On pourrait penser à l'une des faces d'un sceau appendu. Une autre face existerait ? La relation entre les deux faces serait évidemment l'aboutissement de la signification de cette matrice. Il resterait à comprendre le pourquoi de sa présence au nord du Mans.

8. Société Française d'Héraldique et de Sigillographie : <http://sfhs.free.fr/sigillographie/sigillographie.htm>.

4 La redécouverte, avec les recherches qui reprennent

Comme pour toute enquête qui a été délaissée pendant des années, le mieux est de la reprendre au tout début. L'inventeur a de nouveau été sollicité. Les gravats au milieu desquels l'objet en question a été découvert proviennent bien d'un des abords du chemin des Rieux. De ceux-ci étaient récupérés des pierres servant au rempierrage du chemin entre les deux bordages. L'un des tas de gravats est un déchargement d'un camion, de provenance encore inconnue, pour stabiliser les berges de cet ancien chemin des Rieux. La matrice du sceau ne serait donc pas si ancienne en ce lieu. Mais d'où proviennent ces gravats ? Il est aujourd'hui impossible de répondre à cette question. Les agendas familiaux, que l'on pourrait qualifier de livre de raison, n'en disent mot et les mémoires s'évanouissent. On imagine cependant qu'il ne devait pas venir de bien loin. Peut-être de Sargé, et du Mans tout au plus.

Les hypothèses que nous ayons sont celles données par Paul Cordonnier. L'objet aurait une relation avec les bateliers - nautoniers - de la Loire... Parmi les écrits mentionnant les indices sus-cités on trouve :

- *...pour le sallaire du nottonnier qui admena de Saumur jouques au moulins d'Ivré la pipe de vin ...*⁹ : Les bateliers de Loire remontaient les rivières, dans ce texte Ivre se situe un peu en aval de Sablé-sur-Sarthe.
- *1547-1750. Rentes : ville du Mans. ... carrefour de la Sirène ... 'les autres maisons des anciennes appartenances de la maison où pend pour enseigne la Cirène, ... (1547). Acte par lequel Pierre Houet, marchand droguiste, et Madeleine Bruneau, sa femme, reconnaissent avoir acquis la maison appelée La Sirène de Me René Touschard et de ses cohéritiers en la succession de Thomas Boïsteau, sieur du Bois, et de sa femme, ... Reconnaissances de la rente de 6 livres par Guillaume Véron, marchand, ancien échevin de la ville du Mans, lequel avait acquis la maison de la Sirène des héritiers de feu Madame de Bautru (1721); par François-Louis Véron du Verger, négociant, fils et héritier de Guillaume (1750).*¹⁰
- *Les premiers cabarets ou hostelleries connus au Mans étaient ... la Sirène (1485).*¹¹
- *Au XIV^e siècle, on retrouve en activité une confrérie de négociants bateliers de la Loire, qui embrassait le cours entier du fleuve et de ses affluents, dans le but d'assurer la sécurité de la navigation et la protection du commerce fluvial.*¹²
- *Au XIV^e siècle, les bateliers amenaient des marchandises au port du Mans en 'chalon'. Le port se trouvait au pont Perrin au pied d'une grosse tour, proche de l'hôtellerie de la Galère existant en 1485 et vraisemblablement fréquentée par les marinières. Mais ce port du Mans n'était pas bien actif*¹³ : Les bateliers pouvaient donc remonter la Sarthe jusqu'au Mans.
- *Les maisons bourgeoises - les hôtelleries [de la ville de Laval] : ... Du côté du grand chemin du Mans, au faubourg du Pont de Mayenne : ... l'hôtellerie de la Serine ou Sereine (1529), au bas de la rampe du vieux pont Saint-Julien*¹⁴ : Une hôtellerie de la Sirène existait également à Laval, sur la rivière Mayenne affluent de la Maine qui se jette dans la Loire.
- *A la fin de la guerre de Cent Ans, les hostelleries ... et de la Seraine(1485) s'étant installées*
....¹⁵

9. Arch. Départ. Sarthe H1146.

10. Arch. Départ. Sarthe H1184.

11. André Bouton, Le Maine histoire économique et sociale Tome II p.490.

12. André Bouton, Le Maine histoire économique et sociale Tome II p.525.

13. André Bouton, Le Maine histoire économique et sociale Tome III p.671. Arch Départ. Sarthe A 3, f°65.

14. André Bouton, Le Maine histoire économique et sociale Tome III p.791.

15. André Bouton, Le Maine histoire économique et sociale Tome V p.397.

- ... la maison de la Sirène construite en 1728 par le négociant Véron du Verger¹⁶
- L'aisement de l'hôtel de la Sirène à Rouen est décrit avec un minimum de précision en ces termes : 'desoubz lequel hostel de grant seraine, ...'¹⁷ : Il s'agit ici de la Seine! La femme-poisson serait-elle si commune? Une relation pourrait-elle exister entre les deux fleuves?
- Les travaux de démolition exécutés à l'angle des rues Saint-Dominique, Bourgeoise et Marchande pour l'élargissement du carrefour de la Sirène, mettent à découvert d'anciennes murailles fermant la cour de la maison Hamme et des caves solidement voutées. On prétend qu'au Moyen-Age l'habitation des Templiers du Mans s'élevait à cet endroit. Quoiqu'il en soit de cette opinion, le carrefour de la Sirène tire son nom d'une ancienne hôtellerie qui existait jadis. Une déclaration faite au comte du Maine le 26 octobre 1451, par Gervaise Le Sourt, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Pierre La Court du Mans pour un jardin situé près le puits de la Barillerie, dans la paroisse de Saint-Nicolas, parle du chemin de la vieille porte à la Seryne (Sirène s'écrivait au Moyen-Age Seryne, Sereneou Seraine). Le 1er juin 1845, Noël Hacappé déclara censivement au roi Charles VIII ses maisons de la Seraine, sises en la paroisse de Saint-Nicolas, près Le Mans, non loin du puits de la Barillerie. Un autre document du 11 juin 1497 renferme ces lignes : 'un petit jardin sis en la paroisse Saint-Nicolas au carrefour des ousteleries de la Serine et du Dauphin'. La maison actuelle de la Sirène, habitée par M. Henry fut construite par François-Louis Véron, sieur du Verger, mari de Marguerite Plumard, père et mère du célèbre économiste Véron du Forbonnais. Son pignon est orné d'un bas-relief représentant une sirène surmontée d'un petit cartouche avec la date de 1728.¹⁸
- Agrandissement du carrefour de la Sirène et des rues Marchande, Bourgeoise et Saint-Dominique¹⁹ : Un plan accompagne cet article où l'angle formé par les rues Saint-Dominique et Bourgeoise, ainsi que celui entre les rues Bourgeois et marchande, sont copieusement rabotés.

Un déplacement à la médiathèque d'Orléans nous en apprend plus sur ces bateliers de la Loire à travers le livre de Philippe Mantellier et Denis Jeanson '*Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendants d'icelle*', 1867-1869, 1987 :

- On voit ... qu'au cours du XIV^e siècle, les marchands fréquentants la rivière de Loire et les fleuves descendants en icelle, c'est le nom qu'ils se donnent, sont tenus pour exercer de temps immémorial le monopole de la navigation dans le bassin de la Loire; eux seuls sont en possession de mener par eux, leurs gens ou autre de leur compagnie, leurs bateaux chalans et marchandises; qu'ils forment une compagnie; que cette compagnie est pourvue d'antiques franchises, et que son action embrasse tous les intérêts se rattachant à la navigation du fleuve.²⁰
- L'association des marchands fréquentants n'était pas une association d'individus mais une association de corporations, une fédération entre les corporations marchandes établies dans les diverses villes de la Loire et de ses affluents. Elle conserva dans les siècles suivants et jusqu'à sa chute, ce caractère de ligue fédérative.. l'auteur cite à cet instant les villes de Nevers, Tours, Saumur et Angers.²¹
- Les marchands fréquentants étaient placés sous la sauvegarde royale; plusieurs édits le proclament au XIV^e siècle.²²

16. André Bouton, Le Maine histoire économique et sociale Tome V p.414.

17. Jean-Pierre Leguay, L'eau dans la ville au Moyen-Age, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p.264.

18. Abbé Ambroise Ledru 'A travers le vieux Mans, le carrefour de la Sirène'. La Province du Maine, I 1893, p.16.

19. Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 2007, n°834, article p.105 à 126.

20. p. 29.

21. p. 83.

22. p. 86.

- *Armes et sceau de la communauté des marchands fréquentants la Loire : La communauté des marchands fréquentants, comme toutes les corporations, avait des armes, et elle les avait déjà au commencement du XVI^e siècle. En 1531, les grands jours se tenaient à Tours... Quelles étaient ces armes ? Vraisemblablement celles de la ville d'Orléans, dans les murs de laquelle la communauté avait son siège ... 3 fleurs de lys au chef de France, entourée d'une couronne de feuillage. La communauté des marchands fréquentants avait donc deux 'marques' ou emblèmes. Des armes d'abord, qui n'étaient autres que celles de la ville d'Orléans, avec un entourage de feuillage faisant puet-être office de brisure, pour distinguer l'écu des marchands de la ville elle-même. En second lieu, le type de Mercure et du fleuve couché, accompagné de la légende 'ex libertate commercii ubertas' qu'on rencontre sur ses jetons.*²³

Un article fort intéressant de Pascal Duplessis²⁴ mentionnait et reproduisait un carreau-mosaïque trouvé à Cunault (Musée d'Angers, XIX^e siècle). Etrange ressemblance qui s'arrête au fait que la représentation soit ronde et que la sirène tient au moins un poisson dans ses mains.



En conclusion : Beaucoup d'indices mais rien qui puisse rattacher la matrice du sceau de la Gèmerie à un lieu, ni qui ne donne une explication de sa présence sur le site de sa découverte.

Les recherches se poursuivent...

23. p. 392.

24. Paru sur le net et disponible en 2009.